



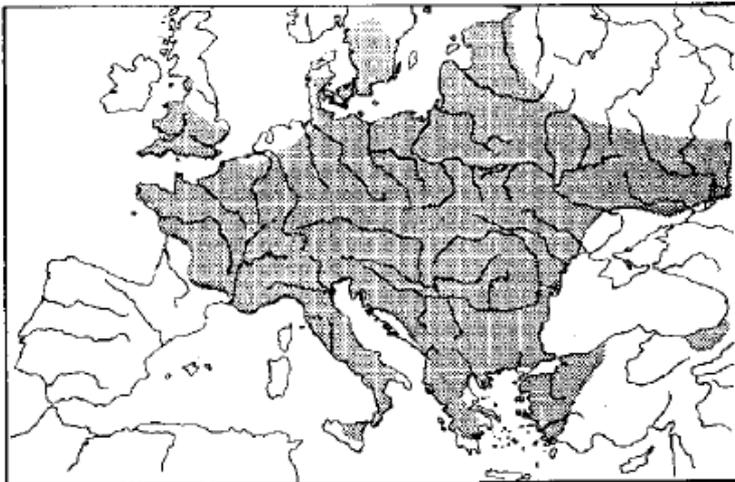
Synthèse de l'étude « Approche de la répartition du Muscardin, *Muscardinus avellanarius*, en Auvergne »

(Aurélie Bellicaud-Damien Pagès)

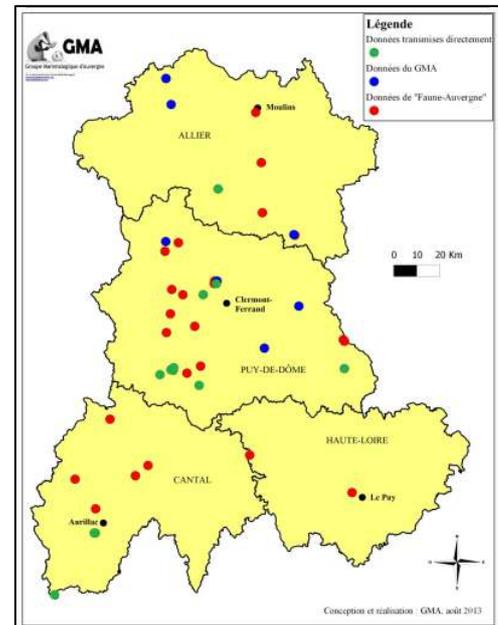
Le muscardin, *Muscardinus avellanarius*, également appelé « rat d'or » ou encore « croque-noisette », en raison de son pelage brun-orangé à brun-roux brillant et de son goût prononcé pour les noisettes. Le muscardin est surtout, mais pas exclusivement, végétarien. Son régime alimentaire varie en fonction de la saison et de la disponibilité des ressources. Il se nourrit donc de noisettes, baies, bourgeons, insectes et fleurs complètent ce régime.

Ce petit mammifère (longueur tête + corps de 6 à 9 cm et une queue velue de 6 à 8 cm et pèse 20 g environ en été), de la famille des Gliridés, au même titre que le loir (*Glis glis*) et que le lérot (*Eliomys quercinus*) est protégé au niveau national.

Sa répartition reste méconnue en France et notamment en Auvergne. Le Groupe Mammalogique d'Auvergne a donc, grâce au soutien et à l'initiative de la DREAL Auvergne, lancé une étude spécifique dédiée au muscardin.



Distribution eurasiatique du Muscardin (d'après Corbet, 1978 et Mitchell-Jones et al., 1999)

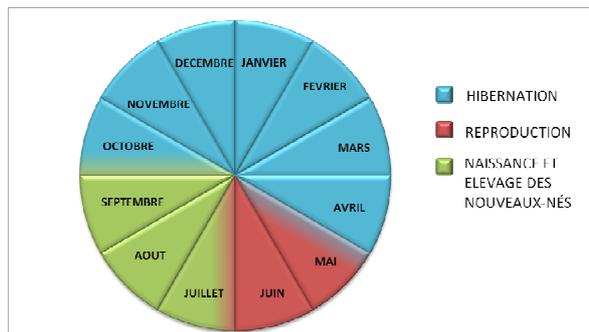


Carte de répartition des données existantes sur le muscardin en Auvergne.

L'objectif de cette première année d'étude est d'effectuer la collecte des données existantes (40 personnes et structures contactées pour 12 données collectées) et de faire un ensemble de prospections de l'espèce sur les quatre départements de l'Auvergne, afin de déterminer sa présence. Par la suite, les résultats permettront de clarifier le statut du muscardin en Auvergne, d'identifier des zones éventuelles de densités importantes, de préciser les habitats fréquentés et/ou préférentiels et d'évaluer l'état des corridors reliant différentes populations. Tout ceci en vue de définir des zones à protéger ou restaurer, ou encore à rétablir.

Le muscardin est un animal discret, nocturne, arboricole et actif seulement la moitié de l'année, il n'est donc pas aisé de l'inventorier. Ainsi, des méthodes spécifiques de « détection » de l'espèce sont utilisables :

- Les tubes «nids» (*nichoirs temporaires en plastique*)
- La récolte et l'identification de poils
- Le piégeage (programmes de marquage)
- La recherche de noisettes rongées
- La recherche de nids d'été
- La mise en place de nichoirs



Les méthodes de détection de l'espèce retenues par le GMA sont la recherche de noisettes rongées, de nids d'été, et surtout, la mise en place de 200 nichoirs répartis en 50 sites sur l'ensemble de l'Auvergne. Cette technique permet un suivi à long terme, ce qui permet de mieux apprécier son statut, et de prospecter tous les milieux, ce qui n'est pas le cas lors de la recherche de noisettes.

Même si *M. avellanarius* occupe une grande variété de milieux, cette espèce est plutôt exigeante en termes de structures et de composition de la végétation, de ressources alimentaires, de luminosité et de disponibilité en sites de nidification. De ce fait, le muscardin n'étant pas un arboricole strict, les hautes futaies ne lui conviennent donc pas. Il préfère les buissons bas et les taillis, avec la présence de quelques arbres anciens.



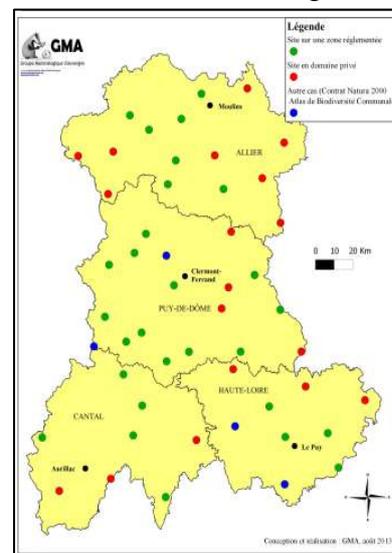
Nichoir à muscardin

Jusqu'au mois d'août 2013 un total de 44 données concernant le muscardin (observations directes et indirectes : nids ou noisettes rongées) a été collecté sur l'ensemble de la région Auvergne.

Ce nombre de données est faible et montre bien la méconnaissance de cette espèce. Mais nous pouvons ressortir quand même de ce résultat que le muscardin est présent dans les quatre départements d'Auvergne et nous pouvons le rencontrer

de 208 m jusqu'à au moins 1430 m d'altitude.

La première visite des nichoirs n'a pas révélé la présence du muscardin, en effet il faut un certain temps (de 1 à plusieurs années) pour que le muscardin trouve et exploite ces nouveaux gîtes.



Emplacement des sites de pose des nichoirs

L'absence de données anciennes ne permet pas de dire si l'espèce est rare, en régression ou en augmentation. Il est donc important que l'intérêt pour le muscardin grandisse, afin de clarifier son statut en Auvergne, mais aussi dans toute la France. L'amélioration des connaissances de mammifère, permettra de mettre en place des moyens de conservation adaptés pour maintenir les populations. Ces moyens passeront par le maintien des connectivités, pour éviter l'isolement des populations, la conservation de la strate arbustive, la diminution des perturbations et de la mortalité lors de travaux forestiers. Ces mesures seraient, certes, nécessaires à la conservation du muscardin, mais également à tout un cortège faunistique vivant dans les haies et les forêts.